

comité n'aurait fait aucune nomination, laissant ce soin au gouvernement. D'un article de la *Minerve* à ce sujet, se dégage l'impression que le comité aurait donné à sa manière d'agir le caractère d'une protestation muette contre les attributions que le gouvernement Marchand s'est arrogées par sa loi sur l'Instruction publique, à la dernière session. Selon nous, c'est peu contre un pareil empiètement. C'est un très-grave privilège qui s'en va. C'est le premier que Bismarck enleva à la hiérarchie catholique, lorsqu'il songea à la mettre sous le talon de la force.

S'il faut en croire le *Temps*, journal ministériel d'Ottawa, le gouvernement Laurier refuserait d'obtempérer à la demande de MM. Greenway et McMillan, membres du gouvernement du Manitoba délégués à Ottawa pour y présenter la résolution de la législature de cette province, aux termes de laquelle celle-ci demande que le gouvernement fédéral lui confie l'administration du fonds des terres scolaires. Tant mieux à tous les points de vue s'il en est ainsi.

Cette résolution n'a pas passé sans encombre à la législature. MM. Paré et Lauzon s'y sont opposés. Ce dernier aurait dit dans son discours : " Je serai en faveur de faire payer les \$300,000, mais seulement si on veut diviser avec les catholiques. La question des écoles n'est pas réglée. Quand M. Laurier nous aura donné la loi qu'il nous a promise, je serai en faveur du paiement des \$300,000."

Mais il paraît que, du côté de M. Greenway, les embarras sont considérables, et ce persécuteur commencerait à récolter une partie de ce qu'il a semé. Sur la foi des promesses de M. Laurier, lors du *règlement* Laurier-Greenway, il aurait augmenté d'année en année le crédit destiné au soutien des écoles publiques, de \$50,000 en 1896, de \$50,000 en 1897, de \$100,000 en 1898 et de \$100,000 en 1899, si bien que les \$300,000 dont il paraissait vouloir se contenter à l'origine sont d'avance englouties. Il s'est dit sans doute que les coups d'audace lui ayant réussi jusqu'ici, celui-ci lui réussirait comme les autres. Mais "tant va la cruche à l'eau..."

Espérons que c'est ce qui l'attend cette fois. Il y a du reste, pour lui une manière très simple de sortir d'embarras : qu'il rende aux catholiques leur pleine autonomie scolaire.

Nous avons fait erreur en annonçant la convention convoquée pour le 23 mai courant à Toronto comme une convention des Irlandais catholiques de la province. Il s'agit tout simple-